

Structure du programme et liste des cours

Doctorat en éducation

(Cheminement: 1)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours obligatoires (30 crédits)

Les activités suivantes (vingt et un crédits):

EDU6002 - Lecture dirigée I (6 crédits)

Cette activité est individualisée. Chaque candidat soumet à son comité de recherche un programme de lecture, en fonction de son projet de recherche, dans une approche interdisciplinaire.

EDU6004 - Stage de recherche I

Les stages de recherche sont des périodes de travaux de recherche réalisés par l'étudiant dans un ou des milieux de recherche, c'est-à-dire des lieux où oeuvrent des chercheurs reconnus à ce titre par le comité de programme, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université (groupes, équipes, laboratoires, centres, organismes, instituts de recherche). Le responsable du milieu d'accueil doit être détenteur d'un doctorat et ne peut être membre du comité de recherche de l'étudiant. L'objet du stage (nature, objectifs) doit participer au domaine de l'éducation.

Le thème du stage peut être relié au domaine de recherche de l'étudiant mais ne peut porter sur son sujet spécifique de recherche. Les stages de recherche ont pour but de procurer à l'étudiant un complément de formation à la recherche : ils constituent pour l'étudiant une occasion de se décentrer de sa propre recherche pour si situer dans un réseau d'activités de recherche en interaction avec les membres d'une équipe de recherche. L'étudiant doit participer activement à la réalisation d'une partie de la recherche poursuivie par le milieu de stage. Le projet de stage doit être approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Chaque stage équivaut à 135 heures et est distribué dans le temps conformément aux besoins de l'étudiant, aux exigences du milieu de stage et au programme de l'étudiant.

EDU6005 - Stage de recherche II

Les stages de recherche sont des périodes de travaux de recherche réalisés par l'étudiant dans un ou des milieux de recherche, c'est-à-dire des lieux où oeuvrent des chercheurs reconnus à ce titre par le comité de programme, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université (groupes, équipes, laboratoires, centres, organismes, instituts de recherche). Le responsable du milieu d'accueil doit être détenteur d'un doctorat et ne peut être membre du comité de recherche de l'étudiant. L'objet du stage (nature, objectifs) doit participer au domaine de l'éducation.

Le thème du stage peut être relié au domaine de recherche de l'étudiant mais ne peut porter sur son sujet spécifique de recherche. Les stages de recherche ont pour but de procurer à l'étudiant un complément de formation à la recherche : ils constituent pour l'étudiant une occasion de se décentrer de sa propre recherche pour si situer dans un réseau d'activités de recherche en interaction avec les membres d'une équipe de recherche. L'étudiant doit participer activement à la réalisation d'une partie de la recherche poursuivie par le milieu de stage. Le projet de stage doit être approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Chaque stage équivaut à 135 heures et est distribué dans le temps conformément aux besoins de l'étudiant, aux exigences du milieu de stage et au programme de l'étudiant.

QAM0857 - DME9000 Séminaire de doctorat : l'orientation

À ce séminaire, dirigé par un professeur assisté de collègues de disciplines différentes, l'étudiant doit présenter son projet de recherche. La problématique, les éléments du cadre théorique et la faisabilité méthodologique sont plus particulièrement discutés. Le comité de recherche de l'étudiant qui fait sa présentation assiste à celle-ci et prend part aux débats relatifs au projet concerné. Les professeurs et les étudiants profitent de ces présentations pour situer l'étude des problèmes en éducation dans une vision élargie, rendue possible par l'apport des différentes disciplines. Tous les étudiants inscrits à cette activité sont tenus d'assister à l'exposé de leurs collègues.

QAM0858 - DME9005 Recherche en éducation

Ce cours a pour buts de permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale des problématiques et des préoccupations majeures actuelles de la recherche en éducation; de s'initier à différentes approches ou méthodologies de recherche dans ce domaine; d'appliquer une méthode d'analyse conceptuelle dans le cadre de la structuration de son projet de recherche.

QAM0899 - DME9001 Séminaire de doctorat: la synthèse

À ce séminaire, dirigé par un professeur assisté de collègues de disciplines différentes, l'étudiant présente l'énoncé de son problème, les approches qu'il privilégie et les méthodes qu'il retient pour le résoudre. Le comité de recherche de l'étudiant qui fait sa présentation assiste à celle-ci et prend part aux débats relatifs au projet concerné. Les professeurs et les étudiants profitent de ces présentations pour approfondir divers aspects méthodologiques et procéder à l'évaluation critique des aspects méthodologiques pertinents aux projets proposés. Tous les étudiants inscrits à cette activité sont tenus d'assister à l'exposé de leurs collègues.

Projet doctoral (neuf crédits) :

EDU6014 - Projet doctoral (9 crédits)

Cette activité comporte deux parties, l'une écrite, l'autre orale et est évaluée (par la notation succès-échec) par un jury composé du comité de recherche de l'étudiant et d'un autre professeur. L'étudiant doit, dans un premier temps, produire un projet de thèse comprenant les chapitres de sa thèse relatifs à la problématique, au cadre conceptuel ou théorique et au devis méthodologique. Si ce projet est accepté par le jury, il est suivi d'un examen oral en deux volets, l'un portant sur le projet de thèse proprement dit et l'autre sur les connaissances théoriques et méthodologiques démontrées par l'étudiant dans le domaine de recherche dans lequel s'inscrit la thèse. L'étudiant ne peut s'inscrire à cette activité qu'après avoir terminé avec succès la scolarité et les stages, à l'exception du séminaire de doctorat DME9001 (Séminaire de doctorat : la synthèse) qui peut être suivi en concomitance.

Cette activité est évaluée à l'aide des mentions « S » (succès) ou « E » (échec).

Cours optionnels (0 à 6 crédits)

L'étudiant.e choisit de zéro à six crédits parmi les cours optionnels suivants :

EDU6003 - Lecture dirigée II

Cette activité est individualisée. Chaque candidat soumet à son comité de recherche un programme de lecture, en fonction de son projet de recherche, dans une approche interdisciplinaire.

Cours complémentaires (0 à 6 crédits)

Avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant.e peut choisir de zéro à six crédits parmi les activités de deuxième ou de troisième cycle.